



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE
Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit
Siège social : 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS Cedex 3
RCS AMIENS 487 625 436

Chessy, le 02 avril 2024,

L'Assemblée Générale Mixte de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie, qui s'est tenue le 29 mars 2024 à Chessy (77), a approuvé l'ensemble des résolutions présentées et notamment le paiement, au titre de l'exercice 2023 :

- * d'une rémunération de 1,10 euros par Certificat Coopératif d'Investissement (FR0010483768),
- * d'une rémunération de 1,10 euros par Certificat Coopératif d'Associé,
- * d'un intérêt de 3,20% aux parts sociales.

Pour bénéficier de la rémunération, au titre de l'exercice 2023, il faut détenir les titres Certificat Coopératif d'Investissement Brie Picardie (FR0010483768) au plus tard le 03 avril 2024 au soir à la clôture des marchés. Cette rémunération sera mise en paiement à partir du 8 avril 2024

Suite au Conseil d'Administration qui s'en est suivi, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

Président	Patrice GREGOIRE
Vice-Présidents	Chantal FARCE Odile SALMON
Bureau du Conseil (président et vice-présidents)	Eliane BOUTILLIER Hugues DEBLOCK Jérôme GARNIER Eric JEANTY Samuel LEUILLIER Alain POUILLY
	Alain BIZOUARD Annabelle BODDAERT DESSEAUX Emmanuel CANDELLIER Christophe CARRE Laure DELAQUAIZE Jean-Luc DUBAN Benoît GORISSE Julien LEVESQUE Gaëlle TOUROUL CHEVALERIE